

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Date d'émission 13-oct.-2023 Date de révision 13-oct.-2023 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit American Oak Gel Stain

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit B124

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Revêtement bois

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement pour les applications prévues

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant
General Finishes

Distributeur
Wood Essence

 2462 Coporate Circle
 2343 1st Ave North, unit B

 East Troy, WI 53120
 Saskatoon, SK S7K 2A2

 Phone 1-800-783-6050
 Phone 306-955-8775

Dover Finishing Products 180 Ave Du Voyageur Pointe-Claire, QC H9R6A8 Phone 514-697-3000

Lee Valley Tools 1090 Morrison Drive Ottawa, ON K2H1C2 Phone 613-596-0350

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chemtrec 1-800-424-9300

+1 703 527 3887 (CHEMTREC International)

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une irritation des yeux.

Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
			d'enregistrement en	et date de la
			vertu de la Loi sur le	dérogation accordée
			contrôle des	(s'il y a lieu)

			renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	
Solvant naphténique et paraffinique	64742-47-8	10 - 30	-	-
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	10 - 30	-	-
Éthanol	64-17-5	1 - 5	-	-
Solvant Stoddard	8052-41-3	1 - 5	-	-
Benzaldéhyde	100-52-7	0.1 - 1	-	-
Éthylbenzène	100-41-4	0.1 - 1	-	-
Quartz	14808-60-7	0.1 - 1	-	-
Noir de carbone	1333-86-4	0.1 - 1	-	-
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	0.1 - 1	-	-

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée : consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de

individuelle pour les intervenants enprotection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Contact avec la peau

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets d'une exposition Peut provoquer le cancer. Effets mutagènes. Risque avéré d'effets graves pour les organes

à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Éguinomente de pro

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les layer avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Garder sous clef. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Éthanol	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	IDLH: 3300 ppm
64-17-5		TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm
		(vacated) TWA: 1000 ppm	TWA: 1900 mg/m ³
		(vacated) TWA: 1900 mg/m ³	
Solvant Stoddard	TWA: 100 ppm	TWA: 500 ppm	IDLH: 20000 mg/m ³
8052-41-3		TWA: 2900 mg/m ³	Ceiling: 1800 mg/m ³ 15 min
		(vacated) TWA: 100 ppm	TWA: 350 mg/m ³
		(vacated) TWA: 525 mg/m ³	
Éthylbenzène	Ototoxicant - potential to cause	TWA: 100 ppm	IDLH: 800 ppm
100-41-4	hearing disorders	TWA: 435 mg/m ³	TWA: 100 ppm

	TWA: 20 ppm		(vacated) TWA: 100 ppm			TWA: 435 mg/m ³
			(vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 125 ppm		STEL: 125 ppm	
				EL: 545 mg/m ³	·	STEL: 545 mg/m ³
Quartz	TWA: 0.025 mg/m³ re	opiroblo		50 μg/m³	ורו ווי ב	50 mg/m ³ respirable dust
14808-60-7	particulate matte			VA: 0.1 mg/m ³		0.05 mg/m³ respirable
14000-00-7	particulate matt	51		able dust	1 0 0 7.	dust
				SiO2 + 5) mppcf		dust
				rable fraction		
				O2 + 2) mg/m ³		
			` ' '	rable fraction		
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m³ inha	alable	TWA: 3	3.5 mg/m ³	I	IDLH: 1750 mg/m ³
1333-86-4	particulate matte	er	(vacated) TV	VA: 3.5 mg/m ³		TWA: 3.5 mg/m ³
						.1 mg/m³ Carbon black in
						ce of Polycyclic aromatic
					r	nydrocarbons PAH
Nom chimique	Alberta	Colomb	oie-Britannique	Ontario		Québec
Éthanol	TWA: 1000 ppm	STEI	_: 1000 ppm	STEL: 1000	opm	STEL: 1000 ppm
64-17-5	TWA: 1880 mg/m ³					
Solvant Stoddard	TWA: 100 ppm		: 290 mg/m ³	TWA: 525 mg	g/m³	TWA: 100 ppm
8052-41-3	TWA: 572 mg/m ³	STEL	.: 580 mg/m ³			TWA: 525 mg/m ³
Benzaldéhyde	-		-	STEL: 4 pp		-
100-52-7				STEL: 17 mg		
Ethylbenzène	TWA: 100 ppm	TWA: 20 ppm		TWA: 20 pp	om	TWA: 20 ppm
100-41-4	TWA: 434 mg/m ³					
	STEL: 125 ppm					
Ouertz	STEL: 543 mg/m ³	T\\/.	0.025 mg/m3	T\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	a/m³	TWA: 0.1 mg/m3
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	I WA:	0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 m	g/m³	TWA: 0.1 mg/m ³
Noir de carbone 1333-86-4	TWA: 3.5 mg/m ³	TW	A: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/	m³	TWA: 3 mg/m ³

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
Éthanol	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm
Solvant Stoddard	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm
Éthylbenzène	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm
Quartz	TWA: 0.025 mg/m ³			
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m ³			

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Éthanol	TWA: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm
	STEL: 1250 ppm		STEL: 1250 ppm	TWA: 1900 mg/m ³
				STEL: 1000 ppm
				STEL: 1900 mg/m ³
Solvant Stoddard	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm
	STEL: 125 ppm		STEL: 125 ppm	TWA: 575 mg/m ³
				STEL: 150 ppm
				STEL: 720 mg/m ³
Éthylbenzène	TWA: 100 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm
	STEL: 125 ppm		STEL: 125 ppm	TWA: 435 mg/m ³
	Designated substance		Designated Chemical	STEL: 125 ppm
			Substance	STEL: 545 mg/m ³
Quartz	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 300 particle/mL
Noir de carbone	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³
	STEL: 7 mg/m ³		STEL: 7 mg/m ³	STEL: 7 mg/m ³

Limites d'exposition professionnelle biologique

Nom chimique	ACGIH
Éthylbenzène	0.15 g/g creatinine - urine (Sum of mandelic acid and
100-41-4	phenylglyoxylic acid) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau,

les yeux ou les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique Liquide Couleur Brun Odeur Faible

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété <u>Valeurs</u> pН

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

Insoluble dans l'eau

congélation

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition

Point d'éclair Taux d'évaporation Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Pression de vapeur Densité de vapeur relative

Densité relative

Solubilité dans l'eau

Solubilité(s) Coefficient de partage Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique

900 - 1200 cP

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible. Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Teneur en COV VOC

< 500 g/L

Masse volumique du liquide Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires. Aucune donnée de test spécifique n'est

disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation des yeux (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, Contact avec les yeux

une démangeaison et une douleur. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour

la substance ou le mélange.

Provoque une irritation cutanée (sur la base des composants). L'exposition répétée peut Contact avec la peau

provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est

disponible pour la substance ou le mélange.

Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements Ingestion

et la diarrhée. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale) 173,331.40 mg/kg
ETAmél (cutané) 5,561.30 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeur) 73.80 mg/l
ETAmél 15.9859 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvant naphténique et paraffinique	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat)4 h
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	> 25 mL/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	> 5.28 mg/L (Rat) 4 h
Éthanol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat) 4 h = 133.8 mg/L (Rat) 4 h
Solvant Stoddard	•	> 3000 mg/kg (Rabbit)	> 5.5 mg/L (Rat) 4 h
Benzaldéhyde	= 1300 mg/kg (Rat)	> 1250 mg/kg (Rabbit)	-
Éthylbenzène	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.4 mg/L (Rat) 4 h
Noir de carbone	> 15400 mg/kg (Rat)	-	> 4.6 mg/m³ (Rat) 4 h
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	> 6000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 8500 mg/m³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Contient un mutagène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données

disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éthanol	A3	Group 1	Known	X
64-17-5				
Éthylbenzène	A3	Group 2B	-	Х
100-41-4				
Quartz	A2	Group 1	Known	X
14808-60-7				
Noir de carbone	A3	Group 2B	-	X
1333-86-4		-		

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Solvant naphténique et	-	LC50: =45mg/L (96h,	-	-
paraffinique		Pimephales promelas)		
64742-47-8		LC50: =2.2mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =2.4mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
Solvant naphta aliphatique	EC50: =450mg/L (96h,	LC50: =800mg/L (96h,	-	EC50: >100mg/L (48h,
moyen (pétrole)	Pseudokirchneriella	Pimephales promelas)		Daphnia magna)
64742-88-7	subcapitata)	, ,		
Éthanol	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L	-	LC50: 9268 -
64-17-5		(96h, Oncorhynchus		14221mg/L (48h,
		mykiss)		Daphnia magna)
		LC50: >100mg/L (96h,		EC50: =2mg/L (48h,
		Pimephales promelas)		Daphnia magna)
		LC50: 13400 -		. ,
		15100mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
Benzaldéhyde	-	LC50: 10.6 - 11.8mg/L	-	-
100-52-7		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		
		LC50: =12.69mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: 0.8 - 1.44mg/L		
		(96h, Lepomis		
		macrochirus)		
		LC50: 6.8 - 8.53mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: =7.5mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
Éthylbenzène	EC50: =4.6mg/L (72h,	LC50: 11.0 - 18.0mg/L	EC50 = 9.68 mg/L 30	EC50: 1.8 - 2.4mg/L
100-41-4	Pseudokirchneriella	(96h, Oncorhynchus	min	(48h, Daphnia magna)
	subcapitata)	mykiss)	EC50 = 96 mg/L 24 h	
	EC50: >438mg/L (96h,	LC50: =4.2mg/L (96h,		
	Pseudokirchneriella	Oncorhynchus mykiss)		
	subcapitata)	LC50: 7.55 - 11mg/L		

	EC50: 2.6 - 11.3mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 1.7 - 7.6mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	(96h, Pimephales promelas) LC50: =32mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 9.1 - 15.6mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =9.6mg/L (96h, Poecilia reticulata)		
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9	-	LC50: =2200mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Éthanol	-0.35	
64-17-5		
Solvant Stoddard	6.4	
8052-41-3		
Benzaldéhyde	1.4	
100-52-7		
Éthylbenzène	3.6	
100-41-4		

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Emballage contaminé

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

inutilisés

Ne pas réutiliser les contenants vides.

Californie - Informations sur les

déchets

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
Éthylbenzène - 100-41-4	0.1	

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants	CWA - Substances dangereuses
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	Х	X	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de Quantités à déclarer de		Quantité à déclarer (RQ)
	substances dangereuses	substances très dangereuses	
Éthylbenzène	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ
100-41-4			RQ 454 kg final RQ

<u>États-Unis - Réglementations des</u> États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie	
Éthanol - 64-17-5	Carcinogen	
	Developmental	
Éthylbenzène - 100-41-4	Carcinogen	
Noir de carbone - 1333-86-4	Carcinogen	
Quartz - 14808-60-7	Carcinogen	
Cumène - 98-82-8	Carcinogen	
Toluène - 108-88-3	ene - 108-88-3 Developmental	

Benzène - 71-43-2	Carcinogen	
	Developmental	
	Male Reproductive	
Naphtalène - 91-20-3	Carcinogen	

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Éthanol 64-17-5	Χ	Х	X
Solvant Stoddard 8052-41-3	X	X	X
Oxyde de fer 1309-37-1	Х	Х	X
2-Éthylhexan-1-ol 104-76-7	-	Х	X
Benzaldéhyde 100-52-7	Х	Х	X
Éthylbenzène 100-41-4	Х	Х	X
(2-méthoxyméthyléthoxy)propan ol 34590-94-8	Х	Х	Х
Noir de carbone 1333-86-4	Х	Х	X
Quartz 14808-60-7	Х	Х	X
Cumène 98-82-8	Х	Х	X
Toluène 108-88-3	Х	Х	Х
Naphtalène 91-20-3	Х	Х	X
Benzène 71-43-2	Х	Х	Х

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA

Non applicable

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers - HMIS Risques pour la santé 2Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Légende Étoile des risques chroniques *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

+ Sensibilisants

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux

États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 13-oct.-2023

Date de révision 13-oct.-2023

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique